

Regrouper les forces régionales pour la Préservation et la mise en valeur du Patrimoine des Basses-Laurentides

L'auteur de ce mémoire, Gilles Bouvrette, cinéaste, travaille depuis plus de 20 ans à la réalisation d'un ouvrage audio-visuel imposant sur l'histoire des Laurentides, lequel l'a amené à produire, en complément, une web-série sur l'histoire de la crise des patriotes telle qu'elle fut vécue dans la région laurentienne. (sur G. Bouvrette, voir annexe 1)

On devine aisément l'ampleur de ses recherches étendues sur plusieurs années, pour rendre le plus fidèlement possible, justice aux faits et aux personnages qui ont bâti cette région naissante et l'ont fait prospérer : multiples rencontres avec des historiens, cueillette de témoignages, consultations de divers registres et d'une variété importante de documents d'archive en tout genre.

État de situation

Au fil des années, l'auteur s'est colleté à la grande disparité des sources historiques tant au plan de leur accessibilité que de celui de leur dispersion voire même à l'occasion, de leur disparition.

Au niveau régional, ces sources se comptent sur les doigts d'une seule main : sociétés d'histoire et de généalogie, les fabriques paroissiales, les municipalités et certains organismes de développement régional. Un constat se dégage : la vie utile pour les chercheurs, de certains de ces organismes, particulièrement les sociétés d'histoire, est essentiellement tributaire du bénévolat de quelques convaincus dévoués, agissant parfois sans formation appropriée, au gré de leurs intérêts et presque toujours sans grands moyens financiers.

Leur pérennité n'est donc pas assurée tel qu'en fait foi la disparition de la Société d'histoire de Deux-Montagnes et de celle de Mirabel.

De plus, cette absence de ressources financières suffisantes et l'absence d'une politique de gestion pointue pour assurer un archivage sécuritaire et, surtout efficacement utile aux chercheurs, minent l'essor d'activités propices à nourrir l'intérêt et l'engouement du public pour son histoire.

On ne se retient plus de déplorer que le recours à la numérisation, ce moyen capital pour la conservation des archives, ne soit généralisé. " *L'histoire populaire finira-t-elle dans le bac à recyclage* " se demandait l'historien et chroniqueur Jean-François Nadeau (voir annexe 2).

Quelques préoccupations

Doit-on se préoccuper de la protection que toutes les villes et tous les villages accordent leurs archives ? Sans les sociétés d'Histoire aurions-nous accès au passé local? Combien de temps les collectionneurs du passé vont-ils tenir le fort ?

Lors de la prise d'une décision relative à la conservation ou la démolition d'un vieil édifice, les municipalités privilégient-elles l'édification des nouvelles structures au détriment du passé? On est tenté de répondre oui! On remarque de plus en plus les réactions outrées de citoyens qui désapprouvent avec véhémence lorsque les élus déterminent la fin de parcours d'un bâtiment ancestral.

Les gestionnaires municipaux ont la responsabilité de rechercher un équilibre entre le désir de préserver ou de renouveler. Ils doivent se prononcer sur le sort d'un bâtiment objet de la mémoire collective.

Ils ont la tâche ingrate de décider entre une hausse des revenus pour la municipalité ou la satisfaction collective de rendre vivant le passé à tel exemple que le Vieux Palais (de justice) à Saint-Jérôme !

À l'évidence, la collectivité a le devoir de participer à cette décision et les décideurs de mettre à profit la compétence de leurs concitoyens

Le monde municipal et l'histoire

En avril 2021, l'État québécois a confié aux municipalités, la protection de leur patrimoine respectif avec obligation d'agir. Les Municipalités régionales de comté en particulier, doivent notamment adopter et mettre à jour périodiquement un inventaire des immeubles présents sur leur territoire ayant une valeur patrimoniale. De plus, chaque municipalité doit constituer un conseil du patrimoine et, pour les MRC, mettre sur pied un conseil régional du patrimoine. L'annexe 3 ci-après, nous informe plus à fond sur ces nouvelles responsabilités. J'ose affirmer qu'une table sectorielle régionale, coiffant les 7 MRC des Laurentides, devrait devenir bientôt réalité.

Bref, à juste titre, l'État a fait le constat que l'histoire se fait d'abord au niveau local et c'est à ce niveau qu'il convient d'agir pour la protéger et la mettre en valeur.

C'est dans cet esprit que nous nous adressons aux différentes **MRC des Laurentides** afin d'aborder les questions patrimoniales. Déjà l'histoire n'est-elle pas très bénéfique à l'industrie touristique pour chacune de ces MRC ? N'est-ce pas à la région toute entière d'influer durablement sur l'aménagement patrimonial du territoire ? Pourquoi laisser aux municipalités seules, l'entière responsabilité de l'avenir du patrimoine ? En s'unissant, n'accélérons-nous pas le dialogue avec les autorités gouvernementales responsables du soutien à la survie des organismes préservant notre mémoire collective ?

Un objectif : favoriser l'interaction et la collaboration régionales

Les MRC ont reçu de l'État en plus de l'obligation de s'intéresser au patrimoine immobilier de leur territoire, la mission de chapeauter les efforts de leurs municipalités membres en matière de préservation et de mise en valeur de leur patrimoine respectif. Vu le vaste territoire que constitue la grande région des Laurentides avec ses 7 MRC, n'est-il pas judicieux de chapeauter celles-ci d'une structure simple et efficace qui favorisera l'interaction et la collaboration régionales dans la sauvegarde patrimoniale? (voir Organisation territoriale des Laurentides, annexe 4)

Cette structure qui pour être efficace et respectueuse des responsabilités de chacun, devra être légère et souple dans son action. Le volontarisme et un authentique esprit de collaboration devront être sa marque de fabrique.

Il serait présomptueux pour l'auteur, de déterminer la composition de cette structure que nous pourrions désigner sous le nom de *Comité consultatif régional du patrimoine laurentien*. On peut toutefois imaginer que devrait y siéger, un représentant de chacune de ces MRC. Par ailleurs, les organismes de cette vaste région oeuvrant dans le domaine, pourraient y désigner trois membres (et non des représentants) répartis entre le sud, le centre et le nord de la région. Ce ne sont ici que des suggestions.

Ce comité ne devrait pas avoir un pouvoir décisionnel mais plutôt une mission consultative auprès des MRC et des municipalités de la région des Laurentides.

En accord avec cette mission, les membres du comité devront étudier et formuler aux MRC, leurs suggestions et recommandations portant, notamment, sur la préservation du patrimoine bâti et archivé. Il donnera son avis sur les différentes politiques et les plans d'action en lien avec la sauvegarde des biens patrimoniaux de la zone administrative 15. Il pourra suivre la mise en œuvre de ces politiques, les évaluer et saisir l'autorité pertinente de ses constats.

Propositions

Modestement, j'ose formuler trois propositions

1- Création d'un comité de travail consultatif

1.1 La création d'un comité consultatif dans les Laurentides favoriserait la gouvernance du patrimoine et aurait comme objectif d'unifier les ressources dédiées à l'aménagement du patrimoine du territoire. L'on pourrait ainsi définir les attentes en matière de patrimoine culturel et identifier les responsables chargés de les satisfaire.

Ce comité permettrait aux administrateurs municipaux de bénéficier d'une expertise locale éclairée face aux décisions qu'ils devront prendre. **Rôle des municipalités : (Annexe 4)**

1.2 Le fait de réunir des représentants des **MRC de la région** dans un organisme régional de coopération, offrirait aux élus et aux organismes oeuvrant sur le territoire, l'opportunité de faire connaître leurs préoccupations en ce qui a trait à la sauvegarde et mise en valeur du patrimoine et de faire valoir leur vision citoyenne.

2- Portail d'environnement patrimonial

2.1 La création d'un portail web pour le patrimoine offrirait une porte d'entrée commune à un large éventail de ressources et de services accessibles sur Internet et centrés sur notre domaine d'intérêt. Les ressources et services dont l'accès est ainsi facilité peuvent être d'autres sites ou pages web, des forums de discussion, des adresses de courrier électronique, des espaces de publication, un moteur de recherche, etc. (Wikipédia).

2.2 Le but est de regrouper en une sorte de bottin, les différents sites consacrés sur l'Histoire des Laurentides, des données historiques et géographiques de l'ensemble du territoire. Il permettra aux associations des différentes sociétés d'Histoires des municipalités des MRC des Laurentides de nous informer sur leurs activités et réalisations. Sa mission première, la mise en valeur des différentes productions historiques et faire connaître les développeurs et promoteurs qui font rayonner l'histoire des Laurentides, qui transmettent des connaissances.



2.3 Ce portail, en plus d'être un guide, pourrait être une sorte d'incubateur d'idées, un média du savoir répondant ainsi à l'effacement graduel des médias régionaux.

Conçu sous une forme journalistique ce portail certifie que les informations publiées auront été vérifiées et authentifiées par des personnes ressources reconnues.

Notez qu'un tel site existe déjà, anticipant la réalisation d'un concept adapté à la future réalité. Il s'agit de **Laurentides en Histoires**. Il contient présentement une série d'épisodes sur la colonisation des Laurentides.

3- L'indispensable numérisation

Ne sommes-nous pas rendus à l'ère numérique. L'archivage devrait faire préséance dans les centres d'archives ce qui assurerait la survie des documents ainsi préservés de l'usure du temps, des mutilations et des destructions.

À cet égard, le temps presse et nous croyons qu'il faut agir rapidement, sans attendre la mise en place d'une structure régionale de coopération. Aussi, nous offrons sur le site actuel de Laurentides en histoire, un espace dédié aux demandes d'aide à la numérisation pour les organismes de la région qui ne disposent pas des outils appropriés et des offres pour ceux qui peuvent fournir une aide collaboratrice. Une coopérative de la numérisation?

Une réflexion en terminant

Qu'est-ce qui amène les gens à s'intéresser à l'histoire et à leur patrimoine régional ?

Si nous aimons tant l'histoire de notre région, c'est d'abord parce qu'elle nous parle de nous.

Gilles Bouvrette

Annexe 1

Mot de Gilles Bouvrette

Sur les traces du passé



Ne décelez pas chez moi une certaine outrecuidance dans mes propos de ma vision sur l'état de santé de notre système patrimoniale dans les Laurentides, faute de diplôme, j'ai atteint mon jubilé en histoire.

Dans les années 1970, alors que je travaillais comme technicien en arpentage, mon employeur Fernand Bourassa, chargé d'analyser l'ensemble des lots de la rue Labelle à Saint-Jérôme, m'avait désigné en plus de faire des relevés sur les terrains longeant la rivière du Nord, de procéder à l'analyse des titres de propriété. Cette tâche, à la grande surprise de mes coéquipiers, me fascinait. Résultat : j'ai passé l'été dans le bureau d'enregistrement avec le sourire aux lèvres.



J'ai éprouvé un immense frisson lorsque j'ai tenu dans mes mains un titre signé par l'illustre **Curé Labelle**. Cette signature en plus de marquer mon imaginaire a engendré ce vif intérêt à découvrir la vie de nos ancêtres.

À l'an 2000, je suis entré dans l'univers de la généalogie, passant énormément de temps dans les locaux des Archives Nationales de Montréal en compagnie de mon cousin l'historien Mario Nadon, épluchant les microfilms des actes notariés qui me mena à rassembler tous les descendants sur la terre ancestrale et me permit de rencontrer plusieurs historiens qui m'initièrent et encouragèrent à poursuivre les recherches qui aboutirent à la découverte des vestiges de la **première Chapelle de St-Jérôme**.

Tout ça pour vous dire, la découverte de ces vestiges déboucha sur la réalisation d'une série sur la Colonisation des Laurentides. C'est ainsi que j'ai cheminé avec les différentes sociétés d'histoire, l'évolution du monde des recherches, les débuts de l'information et l'avènement de la numérisation jusqu'à l'aboutissement de la **BAnQ** qui est devenu l'incontournable bibliothèque.

Accès aux archives

Je n'ai pas vraiment réussi à composer avec les sociétés de la région et heureusement je m'en suis sorti avec les services de la **BAnQ**. La plupart des sociétés d'histoire ne sont pas informatisées et les répertoires ne sont accessibles que par rendez-vous.



Un autre élément me conduit à ma familiarisation du Patrimoine ayant fait une demande protection de zone patrimoniale dans une région qui est l'entrecroisement de deux municipalités et de deux MRC différentes, c'est un dossier qui est difficile à débrouiller, n'est-ce pas ?

C'est avec la collaboration de mon vieux et fidèle complice, le notaire **Jean Lambert**, que je me permets de vous présenter une

perception de ce que pourrait être un point tournant, un outil de développement du Patrimoine culturel en espérant vous partager notre fascination pour la culture patrimoniale.

Le plan d'action se résume à ces actions suivantes :

- La poursuite de la mise en valeur du patrimoine bâti et écrit.
- Numérisation et création d'une banque d'archives et de photos du territoire,
- Favoriser le dialogue entre les organismes liés à l'identité du territoire, sur les loisirs culturels et organiser des activités culturelles et touristiques.

*Gilles Bouvrette a surtout œuvré dans les communications. Spécialisé en multi media, dans le milieu artistique et culturel des Laurentides et en édition du journal régional la15nord. Présentement il complète en tant que cinéaste la websérie sur la **Colonisation des Laurentides** qui compte présentement 22 épisodes.

Il est récipiendaire du trophée Rosario Gauthier (Généalogie) 2000 et du prix Fleur de Lys, en 2022, de la section Jean-Olivier-Chénier de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour sa contribution au développement et à la promotion de l'identité nationale, en mettant en valeur l'histoire ou la culture de la société québécoise.

Annexe 2

LE DEVOIR 2023-11-16

L'histoire populaire finira-t-elle au bac à recyclage?



Phono: Courtoisie André Bilodeau Le curé Labelle en visite chez des colons à Saint-Jovite avec une reproduction de l'église du village et du train du nord.

Jean-François Nadeau

À Saint-Jérôme, la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord lance aujourd'hui un manifeste pour mobiliser les Québécois afin de sauvegarder les services d'archives privées, reconnus par le gouvernement mais laissés de plus en plus à eux-mêmes en matière de financement. Intitulé *Ensemble, assurons le futur de notre passé*, ce texte plaide pour le maintien et la protection dans leur milieu des archives.

Devant la menace qui pèse sur la survie de plusieurs services d'archives privées agréés du Québec et, par voie de conséquence, sur les richesses collectives qu'ils conservent, protègent et valorisent », les signataires demandent aux différentes instances publiques de voir à « assurer leur maintien, leur accessibilité au public et leur pérennité ».

Au nombre des premiers signataires du manifeste, on trouve Gilles Desjardins, le scénariste des *Pays d'en haut*, ainsi que les principaux comédiens de cette série télévisée, dont Antoine Bertrand, qui y incarne le tonitruant curé Labelle, et Paul Doucet, le comédien qui interprète le sulfureux journaliste Arthur Buies. « Quand tu te fermes à la mémoire, quand tu abandonnes les centres d'archives et les savoirs des gens qui les animent, c'est le prélude à la fermeture d'un attachement à la région », dit le scénariste en entrevue.

Tous dénoncent « un véritable cercle vicieux où la performance exigée » par le gouvernement « dépend du financement et où le financement est tributaire de la performance », ce qui entraîne, disent-ils, des absurdités. « On demande aux services d'archives d'être plus performants avec peu ou pas de soutien financier. » La moyenne nationale de financement pour les centres d'archives est de 30 150 \$.

« En raison du sous-financement, plusieurs services d'archives privées devront éventuellement fermer leurs portes. Les archives ne seront plus accessibles dans leur région d'origine, là où elles sont le plus utiles. Si l'on n'agit pas maintenant, c'est la mémoire collective du Québec qui risque de s'éteindre et de tomber dans l'oubli », ajoutent les signataires du manifeste.

Les gens ordinaires

Auteur des séries télévisées *Musée Éden* et *Les pays d'en haut*, féru d'histoire, Gilles Desjardins affirme que ses séries pour la télévision auraient été absolument impensables sans l'apport de fonds d'archives comme ceux que préserve et diffuse la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord. « Sans soutien, ils vont fermer comme bien d'autres ! Pourtant, les petits fonds d'archives sont animés par des passionnés qui connaissent leur sujet. C'est par là que tout commence. »

L'archiviste et directrice de cette société, Linda Rivest, déplore la situation faite aux centres d'archives malgré des efforts locaux décuplés à la suite des compressions du gouvernement. « Depuis 2014, la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord est reconnue par le gouvernement, mais elle ne reçoit aucune enveloppe budgétaire. » Deux personnes y travaillent néanmoins à temps plein, grâce à la multiplication de demandes de soutien pour des projets isolés et particuliers. « On met de côté notre mission, qui est de préserver, acquérir et diffuser, pour se consacrer au financement », explique Mme Rivest au *Devoir*.

« Les décideurs ne peuvent plus rester les bras croisés devant la situation des archives québécoises », plaide-t-elle.

Gilles Desjardins n'en revient pas qu'on prête si peu d'attention à l'importance de ces centres qui détiennent les clés du passé québécois. « Les petits fonds, c'est vraiment la base pour notre histoire. Les lettres d'amour, les lettres de tous les jours, les photos et des indices qui permettent d'avoir une idée neuve sur la vie des gens ordinaires, tout cela se trouve dans ces lieux. » Et sans ces lieux, croit le scénariste à succès, « on va se retrouver un jour avec seulement une histoire officielle, celle des grands personnages qui lèguent leurs archives parce qu'ils sont conscients qu'on écrira un jour sur eux. Il nous manquera la vie du monde ordinaire. Aujourd'hui, quand les gens trouvent des lettres et des photos dans des boîtes à chaussures, jamais ils ne pensent à donner ça aux archives nationales. La seule ouverture vers la conservation de ces trésors pour les générations futures tient à ces petits centres animés par des passionnés. Sinon, ça va aux poubelles ! » Et si on jette tout de la vie du monde ordinaire, soutient-il, c'est tout un pan de la richesse d'une collectivité qui sera effacé à jamais.

Pour l'historienne Andrée Lévesque, professeure émérite de l'Université McGill, cette situation faite aux archives « fait partie d'un obscurantisme des pouvoirs en place ». Depuis 2010, Andrée Lévesque dirige les Archives Passe-Mémoire, un centre voué à la collecte et à la conservation des écrits personnels, tels des journaux intimes et de la correspondance. « Les archives nationales ne peuvent pas tout prendre. Ils n'ont pas de place ni le personnel. Il faut savoir qu'eux aussi ont subi des coupes ! Les archivistes là-bas travaillent déjà comme des fous. Aussi les centres d'archives privées ont-ils un rôle important à jouer pour les collectivités. Les gens vont tout jeter si on ne s'en occupe pas. Ces centres jouent un rôle

très important », dit l'historienne en entrevue.

« Je suis attaché au patrimoine, mais encore plus à la vie des petites gens, explique Gilles Desjardins. Les Laurentides, par exemple, c'est une histoire de courage insensé qui est préservée, en bonne partie, par ces fonds d'archives locaux. »

Desjardins parle avec passion de petits trésors qui l'ont aidé à donner un nouveau sens à la vie des gens des Laurentides. « Je pense notamment à une photo exceptionnelle, où on voit le curé Labelle en visite chez des colons de Saint-Jovite. Ils n'ont rien. Les enfants sont pieds nus sur le balcon. Mais ce colon a reproduit l'église de Saint-Jovite et un train, la promesse du train, la promesse de l'avenir. Tout est là ! Eh bien, cette photo, comme bien d'autres, on ne l'aurait pas connue si ce centre d'histoire ne l'avait pas d'abord sauvée. »

Jointe par *Le Devoir*, la présidente du Regroupement des services d'archives, Karine Savary, n'avait pas lu encore le manifeste lancé ce jeudi. Elle se réjouissait néanmoins vivement de voir des initiatives locales être lancées pour résoudre « un vrai problème collectif ».

C'est vouloir tuer les régions que de ne pas soutenir les centres d'archives et les savoirs des gens qui les animent, estime le créateur de la série *Les pays d'en haut*.

Annexe 3

Le rôle des municipalités



Depuis avril 2021, la Loi sur le patrimoine culturel s'accompagne de nouvelles obligations pour le milieu municipal, les MRC doivent notamment adopter et mettre à jour périodiquement un inventaire des immeubles ayant une valeur patrimoniale présents sur leur territoire.

En revanche, l'on constate un embarras auprès des élus municipaux, car ils n'ont pas hérité d'un budget supplémentaire pour remplir cette nouvelle fonction. Les municipalités en plus doivent se réorganiser afin de voir à conservation du réseau d'aires protégées gouvernemental, parfois en tant que propriétaire et gestionnaire

Conseil du patrimoine

Chaque municipalité doit constituer un conseil du patrimoine. Pour une municipalité locale, ce conseil est nommé conseil local du patrimoine et pour une municipalité régionale de comté, il s'agit d'un conseil régional du patrimoine.

Le conseil du patrimoine donne son avis au conseil municipal auquel il se rattache sur les questions relatives à la protection et à la mise en valeur du patrimoine culturel.

Le conseil du patrimoine doit aussi, entre autres, recevoir toute personne intéressée à se faire entendre au sujet des projets d'identification et de citation de la Municipalité locale ou de la Municipalité régionale de comté.

Ses mandats sont les suivants :

- S'assurer que le patrimoine bâti soit préservé
- Suivre les demandes de permis de démolition concernant un bâtiment du patrimoine
- S'assurer que les directives données par les décideurs et touchant le patrimoine bâti respectent sa mise en valeur et soient respectées



Responsabilités des municipalités

Les municipalités locales jouent un rôle essentiel dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel.

1. Inventaires du patrimoine : Les municipalités peuvent collaborer avec les MRC (Municipalités Régionales de Comté) pour établir des inventaires des immeubles sur leur territoire qui ont été construits avant 1940 et qui présentent une valeur patrimoniale. Ces inventaires alimentent les connaissances sur le patrimoine immobilier et ont des effets juridiques en matière de contrôle des démolitions et d'obligation d'entretien. La mise à jour périodique de ces inventaires est essentielle¹.
2. Pouvoir de citation : Les municipalités ont le pouvoir de citer des immeubles patrimoniaux. Cela signifie qu'elles peuvent identifier et protéger des bâtiments ou des sites d'intérêt culturel en les inscrivant sur une liste officielle. Cette mesure permet de sensibiliser la population et de préserver ces éléments pour les générations futures.
3. Conseils du patrimoine : Chaque municipalité doit constituer un conseil du patrimoine. Ces conseils sont composés de citoyens passionnés par la préservation du patrimoine culturel. Ils peuvent conseiller la municipalité sur les questions liées au patrimoine, organiser des activités de sensibilisation et contribuer à la connaissance locale du patrimoine.
4. Soutien financier et technique : Les municipalités peuvent accorder de l'aide financière ou technique pour la connaissance, la protection, la mise en valeur ou la transmission d'un élément du patrimoine culturel identifié ou cité par elles. Cela peut inclure des subventions pour la restauration de bâtiments historiques, des projets de recherche ou des événements culturels.

En somme, les municipalités ont un rôle crucial à jouer dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel, contribuant ainsi à la richesse et à l'identité de leur communauté

Annexe 4

Regroupement des sociétés d'histoire et de généalogie de la région des Laurentides

Organisation territoriale Laurentides

(Région 15)

En partenariat avec ses villes constituantes ainsi que divers acteurs gouvernementaux, économiques et touristiques, la MRC est responsable de la réalisation de divers projets culturels sur son territoire. Elle participe également aux projets culturels régionaux et nationaux à titre de collaboratrice.



**Les Laurentides comptent huit
Municipalités Régionales de Comté**

MRC

**Sainte-Thérèse Ville d'arts
Sainte-Eustache Capitale des Patriotes
Sainte-Jérôme La Porte du Nord**

MRC Antoine Labelle



**MRC
d'Antoine-Labelle**

Société d'histoire et de généalogie des
Hautes-Laurentides

Comité des gares de Nominigüe

Société d'histoire du Canton
Turgeon

Société d'histoire de Rivière-Rouge

MRC des Laurentides

Société d'histoire de Chute-aux-Iroquois

Comité du Patrimoine de Ste Agathe des Monts

Société d'histoire de Val-Morin

Société d'histoire et du patrimoine de Val-David

Société d'histoire de la Repousse

NOTRE TERRITOIRE
NOTRE AVENIR

**MRC DES
LAURENTIDES**

MRC Les Pays-d'en-Haut



Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut

Musée du ski des Laurentides (St-Sauveur)

Association Historique de Morin Heights

Société d'histoire de Saint-Adolphe-d'Howard

Société d'histoire de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et d'Estérel

MRC d'Argenteuil

Société historique d'Argenteuil

Musée régional d'Argenteuil (Carillon / Saint-André-d'Argenteuil)



MRC de la Rivière-du-Nord

Histoire et Archives Laurentides

Société de généalogie des Laurentides

Comité de la gare de Prévost

Comité Histoire-Patrimoine Sainte-Anne-des-Plaines



MRC de Mirabel

Fondation Héritage Saint-Benoît-de-Mirabel



MRC des Deux-Montagnes

Société de généalogie et d'histoire de Saint-Eustache

(Incluant l'ancienne Société d'histoire régionale de Deux-Montagnes)

Corporation du moulin Légaré (Saint-Eustache)

Fondation église historique de Saint-Eustache

Société d'histoire d'Oka



MRC de Thérèse-De Blainville



Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles

